Report de la date de dépôt des dossiers de candidature aux appels à concurrence du 11 août 2008.

08 oct 2008

Lors de sa réunion plénière du 8 octobre 2008, et après avoir examiné les demandes de prolongation du délai de dépôt des dossiers de candidature formulées par plusieurs porteurs de projets participant aux appels à concurrence lancés par la Haute Autorité le 11 août 2008, le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle a décidé, conformément aux dispositions des règlements organisant les appels à concurrence précités, de reporter la date de dépôt des dossiers de candidature du 13 au 28 octobre 2008 inclus.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B